

COMITE TECHNIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE MIDOUR 27/02/2018

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR PREVU :

1. Valider l'envoi du courrier de réponse de l'IA aux Amis de la Terre 32
2. Finaliser et valider la note de positionnement du COTECH sur les actions du PT
3. Continuer le travail sur l'analyse des coûts et des volumes des actions

1.COURRIER DE REPOSE DE L'IA AUX AMIS DE LA TERRE 32

Le COTECH a validé la note technique de réponse en incluant les remarques de la DDT 32.

L'IA envoie donc le courrier de réponse avec en pièce jointe cette note technique et l'avis de la CLE Midouze sur la STEP de Conte.

Les DDT construisent de leur côté une réponse pour l'Etat et l'AEAG leur fournit les éléments concernant les données du SIE.

2.NOTE DE POSITIONNEMENT DU COTECH SUR LES ACTIONS

Le COTECH a travaillé sur la base du document envoyé le 15 février en incluant les remarques de certains membres envoyées en amont de la réunion. Les remarques formulées pendant la réunion ont été directement incluses dans le document (voir pièce jointe).

Compléments à fournir avant le 08 mars :

- DDTM 40 :
 - Code de l'environnement : mesures prévues en cas de non-respect des débits réservés A VERIFIER (pièce jointe)
 - Note sur le curage comprenant tous les éléments de la réglementation (pour toutes les étapes, y compris l'épandage des boues)
 - Retenues alimentées par des sources : inclure toutes les retenues, pas uniquement celles à usage d'irrigation => revoir les chiffres en termes de gain de débits et de retenues concernées.
- AEAG :
 - Note sur l'assainissement
- Irrigadour :
 - Envoi de l'étude de faisabilité du goutte-à-goutte enterré sur le bassin du Midour
 - Fournir les éléments techniques relatifs à la mise en œuvre du goutte-à-goutte enterré sur les parcelles agricoles (itinéraires techniques, techniques culturales simplifiées)

Il est convenu de rajouter dans la note les enjeux auxquels répondraient les actions.

Le COTECH n'a pas pu finaliser l'analyse de la note. Il a donc été convenu de la finaliser et de la valider ensemble par échanges mail avant la fin du mois de mars et de formaliser cette validation lors de l'introduction du prochain COTECH le 26 mars.

3.ANALYSE DU COUT ET DES VOLUMES DES ACTIONS

Le COTECH n'a pas eu le temps d'aborder ce point.

Cependant, il a été convenu de continuer l'analyse durant le mois de mars et d'inclure dans cette analyse des critères d'acceptabilité des actions et un critère « Environnement ». Il faudrait également faire apparaître les incertitudes (système de box plots par exemple).

PROCHAINES ECHEANCES :

- 26 mars : COTECH toute la journée (Nogaro ?)
Ordre du jour : 9h30 - 9h45 : validation de la note de positionnement du COTECH / 9h45 - 12h30 : préparation de l'atelier 4 / 14h - 17h : analyse des actions coûts/volumes/mise en œuvre
- 16 avril à 14h : COPIL (Gers ?)
- 3 mai : ATELIER 4 toute la journée à Aignan